

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme ,Ville et l'aménagement du territoire
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION
DE LA WILAYA DE GUELMA

En application la loi N°023-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et des dispositions du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public la DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE GUELMA sise à l'annexe administrative de la Wilaya 50 Bureaux Route de l'Université Guelma , Lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à la réalisation des Travaux **en lots séparés** :

*** LOT: Mur de Soutènement SITE: 40 logements LPL POS 04
Commune : Houari Boumediene**
*** LOT: Assainissement SITE: POS SUD extension zone -A-
Commune : Guelma**

***pour lot: mur de soutènement Site: 40 logements LPL pos 04 commune : houari Boumediene**
les opérateurs économique ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de **Bâtiment comme activité principale catégorie (02) ou plus**, en cours de validité et ayant à son actif au moins une attestation de bonne exécution ou une attestation d'exécution des travaux accompagnée par PV de réception définitive d'un projet en **(Mur de soutènement ou logement ou des équipements publics)**

***pour lot: assainissement site: POS SUD extension zone -A- commune : Guelma**
les opérateurs économiques ayant un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de l'**Hydraulique comme activité principale catégorie (02) ou plus**, en cours de validité et ayant à son actif au moins une attestation de **bonne exécutions** ou une attestation d'exécution des travaux accompagnée par PV de réception définitive d'un projet en **(Assainissement ou Rejet d' Assainissement)**

Peuvent participer à l'appel d'offre en cours
Le cahier des charges est à retirer par le soumissionnaire ou son représentant dument désigné, auprès de la Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et de la Construction de la Wilaya de Guelma sise à l'annexe administrative de la wilaya 50 bureaux route de l'université Guelma.

1-Le dossier de candidature contient :

La déclaration de candidature dûment remplie signée, et datée

La déclaration de probité dûment remplie signée, et datée

Le statut pour les sociétés :

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, dessous-traitants, à savoir:
 - Certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de **Bâtiment comme activité**

**principale catégorie (02) ou plus en cours de validité (pour lot: mur de soutènement
Site: 40 logements LPL POS 04 commune : houari Boumediene) et de l'Hydraulique
comme activité principale catégorie (02) ou plus en cours de validité (pour le lot: assainissement**

- **Liste des moyens humains destinés au projet ,datée et signée + Copies des pièces justificatives des moyens humains destinés au projet pour les ouvriers : attestation individuelle d'affiliation CNAS pour chaque ouvrier déclaré(en cours de validité) (lors de l'ouverture des plis), pour l'encadrement (une attestation**

individuelle d'affiliation CNAS ,(en cours de validité) (lors de l'ouverture des plis)+ Diplôme) ou (contrat CID/DAIP/CTA + diplôme) pour les entreprises privées et les entreprises publiques .

- Liste des Références professionnelles datée et signée + Copies des pièces justificatives des attestations de bonne exécution ou une attestation d'exécution des travaux accompagnée par PV de réception définitive d'un projet en (Mur de soutènement ou logement ou des équipements publics) (pour lot: mur de soutènement

Site: 40 logements LPL POS 04 commune : houari Boumediene) réalisés par le soumissionnaire fournis par les services contractant

Et d'un projet en (Assainissement ou Rejet d'Assainissement) (pour lot: assainissement site: POS SUD extension zone -A- Commune : Guelma) réalisés par le soumissionnaire fournis par les services contractant

2-L'offre technique contient :

La déclaration à souscrire dûment remplie, datée, et signée (le délai de réalisation doit être inscrit dans la déclaration à souscrire)

- Le mémoire technique justificatif dûment remplie , ,datée et signée

- Le cahier des charges dûment remplie , paraphée ,datée , signée et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu est accepté ».

3-L'offre financière contient :

- la lettre de soumission dûment remplie , signée et datée

- le Bordereau des prix unitaires(BPU) dûment rempli, signé et,datée

- le détail quantitatif et estimatif(DQE) dûment rempli, signé et,datée

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°34/2025 relatif à la réalisation des Travaux en lots séparés:

* LOT: SITE: Commune :

DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation des offres est fixée à DIX (10) jours à compter de la première publication de l'avis d'appel dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics ou la presse électronique.

- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOTS DES OFFRES:

les soumissionnaires sont tenus de déposer leurs offres le dernier jour de la durée de préparation des offres et aucune offre ne sera réceptionnée par le service contractant avant cette date.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'offre doit être déposée et non envoyées au siège de la :

Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de la wilaya de Guelma sise à l'annexe administrative de la wilaya 50 bureaux route de l'université Guelma.

La date de dépôt des offres est fixée au..... , l'heure limité de dépôt des offres est fixée de (08H :00h) à (10 :30 h)

et aucune offre ne sera réceptionnée par le service contractant après cette heure.

- OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture, en séance publique, des plis des dossiers de candidatures, des offres technique et financière, intervient, pendant la même séance à la date et à l'heure d'ouverture des plis,le même jour de dépôt des offres.

La date de l'ouverture des plis est fixée au : à 11H00 au niveau du siège de la :

DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE GUELMA SISE A L'ANNEXE ADMINISTRATIVE DE LA WILAYA , 50 BUREAUX, ROUTE DE L'UNIVERSITE GUELMA.

si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

- en présence des soumissionnaires.

-DUREE DE VALIDITE DES OFFRES :

- Les offres seront valables pendant la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois, après le dernier jour de la date de dépôt des offres.